

*Questions orales*

**L'hon. William C. Winegard (ministre des Sciences):** Monsieur le Président, il est très clair que le Parlement a déjà été informé sur nombre d'aspects des négociations. Le Parlement sait, par exemple, que la culture n'est pas à l'ordre du jour des discussions. Il sait aussi que les objectifs du gouvernement demeurent absolument inchangés par rapport à ce qu'ils étaient au début du processus.

Je pense que le Parlement sait tout ce qu'il lui faut savoir à l'heure actuelle.

• (1420)

[Français]

**Mme Sheila Copps (Hamilton-Est):** Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre.

Le ministre du Commerce extérieur a promis aux Canadiens, la semaine dernière, et je cite: «Les trois gouvernements sont d'avis que les négociations devront prendre tout le temps nécessaire pour atteindre un résultat qui bénéficiera à toutes les parties». C'est ce qu'il a déclaré ici, devant le comité parlementaire.

Par contre, au Mexique, il a déclaré aux journalistes qu'il veut une entente avant avril 1992 pour éviter un enjeu électoral au Canada. Quelle est la bonne version de la réalité, ce qu'il a dit aux journalistes au Mexique ou ce qu'il dit aux Canadiens devant le comité parlementaire?

[Traduction]

**L'hon. William C. Winegard (ministre des Sciences):** Monsieur le Président, ce que le premier ministre a dit, c'est que nous nous attendons à faire des progrès appréciables d'ici le mois de mars et à signer d'ici là un avant-projet d'entente.

Nul doute que vous ne tenez pas à prolonger les négociations plus que de raison. Telle est en tous les cas notre position, et nous n'en dérogerons pas.

**Mme Sheila Copps (Hamilton-Est):** Monsieur le Président, ce que le ministre a dit au Mexique, c'est qu'il voulait à tout prix éviter un débat public. Les Canadiens ont le droit de savoir où en sont les choses en ce qui touche l'accord automobile, l'environnement, les zones des maquiladoras, l'énergie, les règles d'origine, le traitement national, les subventions, les normes de santé, le dumping, les droits de la personne, la propriété intellectuelle, les textiles et le règlement des différends.

Qu'est-ce qui se passe et pourquoi laissez-vous les Canadiens dans l'ignorance sur cette importante question?

**M. le Président:** La députée sait qu'elle ne peut pas s'adresser personnellement à un ministre.

**L'hon. William C. Winegard (ministre des Sciences):** Monsieur le Président, personne ne veut esquiver le débat sur la conclusion d'un accord de libre-échange nord-américain.

Nous tenons toutefois à nous assurer que les négociations à ce sujet ne seront pas obscurcies par les élections américaines de 1992 et non d'éventuelles élections au Canada.

**M. Bob Speller (Haldimand-Norfolk):** Monsieur le Président, je tiens à revenir à la charge là-dessus auprès du premier ministre.

J'étais présent à la séance du Comité des affaires extérieures, mercredi dernier, lorsque le ministre a dit que les négociations prendraient le temps qu'il faudrait. Il n'était alors pas question d'échéance. Mais voici que le ministre tient un tout autre discours au Mexique.

Pourquoi le ministre dit-il une chose à la table de négociation et une autre au Parlement?

**L'hon. William C. Winegard (ministre des Sciences):** Monsieur le Président, le ministre ne dit pas une chose au Mexique et une autre ici. Il a toujours tenu le même langage dans toute cette affaire.

On voudrait, naturellement, que les négociations aboutissent le plus tôt possible, mais on y mettra le temps qu'il faudra.

**M. Bob Speller (Haldimand-Norfolk):** Monsieur le Président, ma question s'adresse encore au premier ministre.

Le comité permanent a dit dans son rapport que le Parlement et le peuple canadiens devraient être consultés. Pourquoi le ministre ne consulte-t-il pas les Canadiens? A-t-on mené des études de rentabilité? Où sont-elles? Les travailleurs canadiens n'ont-ils pas le droit de savoir en quoi cet accord va modifier leur vie?

**L'hon. William C. Winegard (ministre des Sciences):** Monsieur le Président, le député oublie, je crois, que, dans cette affaire comme dans d'autres, le gouvernement a chargé un large éventail de comités consultatifs d'examiner la question. Lorsque nous nous serons entendus sur quelque chose, nous consulterons alors le Parlement. Bien sûr.